



MAJORS Expertise 2025

! INSCRIPTIONS

FLASH INFO :

FO Justice informe l'ensemble des Personnels concernés que des erreurs ont été relevées sur l'accusé de réception transmis aux agents lors de leur inscription au concours professionnel de Majors Filière Expertise 2025 sur la plateforme APNET.

Suite à nos échanges avec la DAP, nous vous précisons les éléments suivants :

► **Date limite de dépôt du dossier RAEP :**

Le dossier RAEP doit impérativement être transmis au plus tard le **5 septembre 2025 à 12h00**, et non le 25 juillet 2025 comme mentionné par erreur.

► **État des services :**

L'état des services exigé doit correspondre à la **situation actuelle** des agents et non à celle du 1^{er} janvier 2021.

► **Arrêtés de Brigadier-Chef Expertise :**

Si les arrêtés ne sont pas disponibles sur Harmonie à la date limite, la DAP pourra malgré tout examiner les conditions d'admission.

FO Justice reste vigilant et continuera à suivre ce dossier afin de garantir que les droits des agents soient pleinement respectés. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de toute évolution ou précision complémentaire transmise par l'administration.

FO Justice, aux côtés des Personnels !



FO Justice – le 4 Juillet 2025

